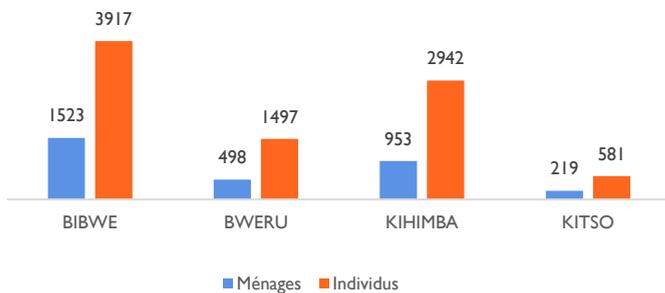


CONTEXTE

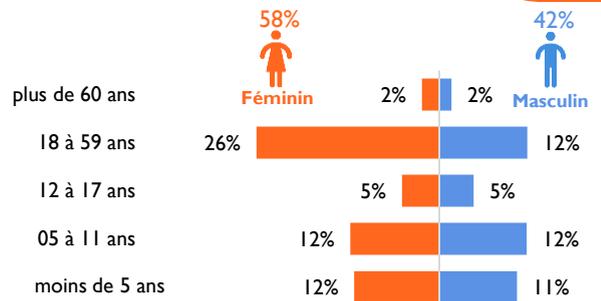
Cette fiche d'information présente les résultats clés tirés des opérations d'enregistrement effectuées du 25 février au 31 mars 2022 dans quatre (4) sites sous la coordination de l'OIM. Il s'agit principalement des sites déplacement de BIBWE, de KIHIMBA, de BWERU et de KITSO dans le territoire de Masisi, province du Nord Kivu. Des équipes d'enquêteurs de l'OIM se sont rendues dans lesdits sites de déplacement afin de vérifier hutte par hutte la présence des ménages déplacés. Dans chaque hutte habitée, les enquêteurs ont procédé à l'enregistrement des ménages. Ce travail a été fait sur le terrain en collaboration avec les comités des déplacés et la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) au Nord Kivu.



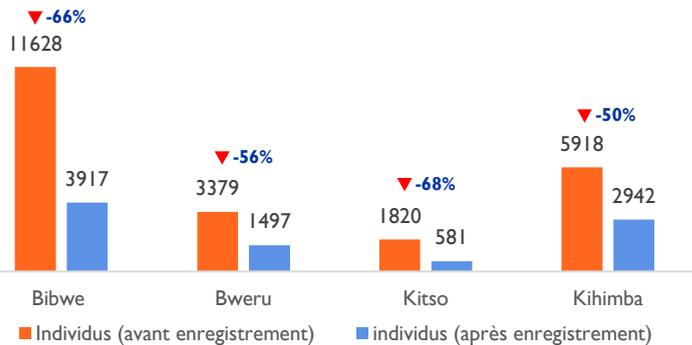
DÉPLACÉS PAR SITE



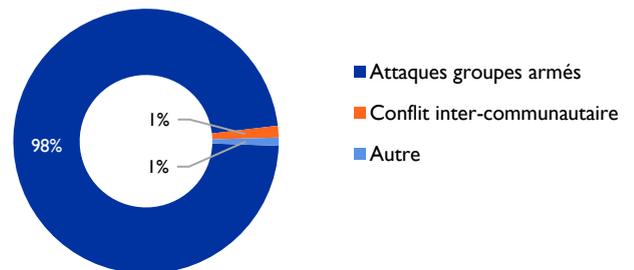
DÉMOGRAPHIE



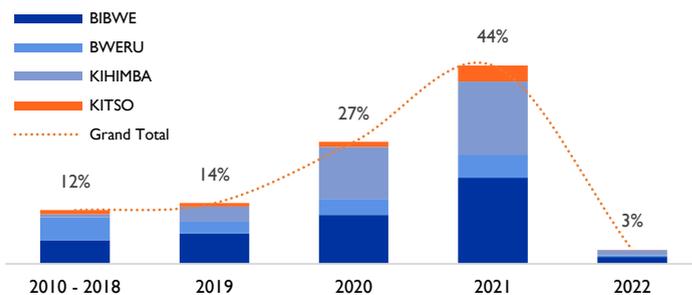
DIFFERENCE AVANT ET APRÈS LES ENREGISTREMENTS DU NOMBRE DE DÉPLACÉS



RAISONS DES DÉPLACEMENTS



PÉRIODE D'ARRIVÉE DANS LES SITES



ANALYSE

Les données, initialement collectées sur les PDIs vivant dans ces trois (3) sites (BIBWE, BWERU et KITSO), remontent en 2015 en raison de l'insécurité observée dans la zone. L'opération d'enregistrement, menée par la DTM, permet ainsi de disponibiliser des données démographiques fiables sur les populations déplacées.

Ces enregistrements révèlent que de nouveaux déplacés sont arrivés sur les sites, entre 2019 et 2021 suite aux conflits observés dans le territoire de Masisi. Le nombre d'individus dans ces quatre sites a diminué de 61 pour cent des données initiales provenant de sources communautaires. De plus, 69 pour cent des PDIs résidents dans ces sites sont des femmes et enfants de moins de cinq ans.

L'OIM a une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels (EAS). Signalez la fraude ou la mauvaise conduite (exploitation et abus sexuels) de manière confidentielle au **49 55 55** ou à travers le site suivant <https://weareallin.iom.int>